ASTRO Filatélie Bulletin informations n° 3

Mail : philatelique.ce.snecma@wanadoo.fr

Pour devenir pérenne, ce bulletin a besoins de VOUS ! Merci de nous faire parvenir des informations que vous aimeriez partager..

Vie Association

VOICI le modèle tampon qui sera apposé sur nos divers documents :

Thème : Ariane5 et Astrophilatélie et le dessin représentant la propulsion (petit clin d'œil à nos origines)

ATV

QUELQUES NOUVELLES :

- Jeu « sol » : Nous attendons le retour des enveloppes du tir ARIANE oblitérées à KOUROU et les 4 enveloppes seront prêtes à intégrer l'encart de présentation.
- L'enveloppe « FDC ISS » est bien à bord de la station ! Mais l'oblitération ne sera pas faite à bord – Nous aurons malgré tout, toutes les preuves de son embarquement dans l'ATV et sa présence dans la station. Retour prévu par la navette US

Pour la « petite histoire » quel travail représente ces dossiers ?

- Près de deux ans entre l'idée et la réalisation.
- des heures de « cogitation », des dizaines d'appel téléphonique auprès de personnes marquantes pour mettre ce projet en œuvre (Responsables des sociétés ASTRIUM, des responsables du programme et des cosmonautes russes, des responsables US pour le retour de l'ISS) et pour la mise en forme des visuels (photos) sur les enveloppes,
- des démarches auprès des divers bureaux postaux pour les oblitérations avec déplacement dans diverses villes pour mise en application de ces marques postales (Noorwijk, Biscarosse, Toulouse),
- 4800 timbres collés, 4800 oblitérations postales, et plus de 33000 empreintes des diverses entreprises coopérantes,
- Reste à faire des heures de travaux pratiques pour insérer les enveloppes dans les encarts de présentation et faire les expéditions.

MERCI A TOUTES LES « PETITES MAINS » POUR CE TRAVAIL DE FOURMI

Les expéditions aux adhérents sont programmées pour SEPTEMBRE/OCTOBRE 2008

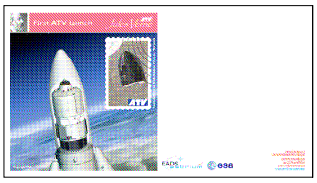

Rencontres

Soirée philatélie - Thématique du CE ASTRIUM: 30 JUIN à partir de 17 h 30 Maison Commune à Saint Aubin du Médoc

Organisée par LA MARIANNE – ASTRIUM

- Présentation : l'Histoire Postale sur les « cachets à date de 1850 à 1950 » par Alain Lentin
- avec échange philatélique

Venez nombreux !

Soirée ouverte aux sympathisants philatéliques

S'inscrire auprès de :

luc.delmon@astrium.eads.net

Philatélique.ce.snecma@wanadoo.fr

SALON DU TIMBRE 14 au 22 juin 2008

Emission de timbres disponibles sur le salon

- **3 vignettes LISA oblitérées ou non**
- **bloc feuillet du salon** (parcs et jardins)
- **Marianne** (Argent)

Voir détail sur le site de la FFAP

Possibilité de commander par l'intermédiaire de l'Association – commande par mail ou téléphone

VOYAGE

L'Association PARTIR vous propose un séjour découverte culturelle et détente en GUYANNE du 10 au 19 Novembre 2009.

C'est avec succès qu'elle avait déjà organisé en 2006, un précédent périple en GUYANNE, et vous pourrez, si vous le désirez, être mis en contact avec les participants de ce séjour.

Visite du MUSEE de L'ESPACE

Repas à Kourou

CONTACT : partir@tiscali.r - site : www.asso-partir.com

Tél. 06 20 51 15 42 – fax 05 56 57 60 95

ASTRO Filo

Bulletin informations n° 3

Mail : philatelique.ce.snecma@wanadoo.fr

Activités et manifestations

ETATS GENERAUX DE LA PHILATELIE
2 Avril 2008 à PARIS

Nous vous avons fait parvenir un compte-rendu et espérons un retour sur vos les réflexions de notre Trésorier, Luc Delmon, présent à cette manifestation

On retiendra des divers échanges autour de « tables rondes » consacrées à l'offre actuelle du marché philatélique et les pratiques des collections, le timbre en tant que média, et le futur de la philatélie (ou la philatélie future) :

- la nécessité pour les philatélistes de collectionner AUTREMENT,
- le fait que Phil@poste se doit d'écouter plus le monde des collectionneurs
- le principal problème de la jeunesse peu ou pas intéressée par la collection des timbres.

Pour plus ample détail, voir le compte rendu officiel de la FFAP

Ventes / Achats

ASTROPHILATELIE

A vendre : ARIANE SEP /SNECMA : vols 05 –08-09-11-14-19-20 - ARD – vol 503 (encart) et divers autres documents SEP
Vols habités français (JL Chrétien – P BAUDRY)

A VENDRE ESA- CONSEIL EUROPE : VOL 01- 02-04 -05
Et autres documents divers
Contact 05 56 35 00 31

Nouveauté

Un peu d'histoire !

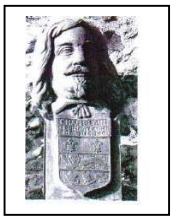

Il y a 400 ans, Samuel de CHAMPLAIN partait de Honfleur en Normandie afin de fonder le Québec.

Pour commémorer cet anniversaire, un timbre bi-national « Fondation de Québec 1608 » a été édité ainsi que divers documents philatéliques.

S'adresser :

Association Samuel de Champlain - BP 20096 – 14603 HONFLEUR Cedex – Tél. 02 31 89 90 06

La Journée de printemps du Groupement Philatélique d'Aquitaine

Le 24 avril dernier, les Présidents des Associations fédérées au Groupement Philatélique d'Aquitaine, se sont réunis à Périgueux.

Après la présentation du Bilan financier du GPA, le Président Y. TARDY a commenté les points importants qui ont émergés des Etats Généraux de la Philatélie.

Un tour de table final a permis de s'exprimer sur les divers sujets traités.

Au cours de cette journée, nous avons découvert l'art de la taille douce et du timbre gravé.

« Le graveur entame le métal sur quelques microns de profondeur. Un microscopique copeau d'acier s'ourle à la pointe de son burin biseauté. La spécificité du graveur de timbre est sa capacité à faire entrer une cathédrale, une ville ou encore tous les détails d'une peinture de maître dans un cadre de quelques centimètres de côté. Les professionnels capables de réaliser cette prouesse se comptent sur les doigts des deux mains, en France » (extrait art du timbre gravé)

Elsa Catelin est une des trois graveurs de ITVF. Après des études à l'Ecole Estienne, elle rejoint l'Imprimerie de Périgueux en 2004, où elle travaille en compagnonnage avec Claude Jumelet et Jacky Larrivière

En 2005, elle signe sa première émission en gravant avec C.Jumelet le bloc feuillet de Monaco sur la « Salle Garnier » et dessine et grave son premier timbre de France sur un des ponts écluses de Thionville.

Les outils de graveur

Elle nous a conquis par la qualité de sa présentation et sa passion pour son art.